

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone : (251) 11 5517700 Fax :(251) 11 5510467

SC7630

CONSEIL EXECUTIF

Vingt et unième session ordinaire

9 – 13 juillet 2012

Addis-Abeba (Ethiopie)

EX.CL/720(XXI) vii

Original: Anglais / Français

**RAPPORT DU SOUS-COMITE SUR LES AFFAIRES
ECONOMIQUES ET COMMERCIALES**

RAPPORT DU SOUS-COMITE SUR LES AFFAIRES ECONOMIQUES ET COMMERCIALES

Introduction

1. La réunion du Sous-comité du COREP sur les questions économiques et commerciales s'est tenue à Addis-Abeba (Ethiopie) le 21 mai 2012, sous la présidence de S.E. M. Mokhtar CHAOUACHI, Ambassadeur de la République de Tunisie et Représentant permanent auprès de la Commission de l'Union africaine. Ont participé à cette réunion les membres suivants: Algérie, Angola, Burundi, Tchad, Congo, Guinée, Niger, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Tunisie, Ouganda et Zambie.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

2. Le Président a souhaité la bienvenue aux membres à cette première réunion de l'année et a souligné l'importance des décisions prises au Sommet de l'UA de janvier 2012 sur la stimulation du commerce intra-africain et la création d'une zone de libre-échange continentale (ZLEC). Il a déclaré que l'examen et l'adoption du Plan de travail par les membres du Sous-comité, signifieraient l'appropriation du processus de mise en œuvre.

Point 2 de l'ordre du jour: Présentation et information sur le Plan de travail 2012 - 2013 de la Commission de l'Union africaine pour la stimulation du commerce intra-africain et sa mise en œuvre

3. Dans sa présentation, la Directrice du Commerce et de l'Industrie a insisté sur l'importance de faire connaître le Plan de travail 2012-2013 au Sous-comité et a rappelé que le document avait déjà été examiné lors de la réunion des hauts fonctionnaires, qui s'est tenue à Addis-Abeba et à laquelle a participé le Sous-comité du COREP sur les questions économiques et commerciales. Elle a rappelé au Sous-comité que la décision du Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de janvier 2012 sur la stimulation du commerce intra-africain et des activités y relatives est intervenue après que le budget 2012 avait déjà été adopté. La présentation du Plan de travail a pour objectif de solliciter auprès du Sous-comité son soutien afin qu'il approuve un budget additionnel au titre des activités supplémentaires à entreprendre en 2012 dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du Sommet. La Directrice a fait part de l'engagement du Département à traduire en résultats concrets le Plan de travail proposé.

4. Le Plan de travail a été élaboré suivant l'approche du cadre logique et s'appuie sur les relations de travail solides avec les CER. Il vise à assurer que les propositions de mesures, de mécanismes et de recommandations pour la facilitation du commerce soient formulées en vue de l'objectif final qui est l'élimination des barrières commerciales par le biais de l'harmonisation des douanes et du commerce et en particulier, des règles d'origine. Il vise également à renforcer les capacités productives par l'organisation d'ateliers réunissant les différentes parties prenantes, notamment le secteur privé et à faire des recommandations stratégiques pour encourager l'IED. Le

cadre de la ZLEC constitue également un des piliers clés qui nécessitent une coordination avec les CER. Parallèlement à ces activités prévues pour 2013, le Département devra également poursuivre ses activités en rapport avec différents partenariats commerciaux.

5. Au cours du débat qui a suivi, les membres du Sous-comité ont félicité le Département pour ses relations de travail solides avec les CER et ont souligné la nécessité d'intégrer les éléments du Plan de travail dans ce qui est déjà en cours au niveau de ces communautés. Ils ont demandé à avoir des éclaircissements sur le mandat législatif de la réunion des hauts fonctionnaires, qui s'est tenue les 3 et 4 avril 2012. Dans sa réponse, le Représentant du Département a rappelé à la réunion la décision prise par le Président de l'Union africaine à l'effet qu'un comité de 7 États membres soit mis en place pour examiner plus en profondeur certaines préoccupations exprimées lors du Sommet de janvier au cours du débat sur le thème « stimuler le commerce intra-africain » et faire rapport au Sommet de juillet 2012. La Commission, sur la base des procédures actuelles, a jugé opportun d'organiser cette réunion des hauts fonctionnaires comprenant les pays qui sont membres du Comité des sept (7), pour trouver la réponse auxdites préoccupations. Le rapport des hauts fonctionnaires sera présenté à une réunion des Ministres du Commerce des sept (7) pays, avant d'être examiné par le Comité des sept (7) Chefs d'Etat et de gouvernement et, finalement, à la Conférence. Il a également été souligné que la réunion des sept (7) ministres ne remplace pas la Conférence des Ministres du Commerce, qui se tiendra en novembre 2012. Son mandat législatif découle de la décision du Sommet de janvier, mais est également en accord avec le Traité d'Abuja instituant la Communauté économique africaine.

6. Le Sous-comité a pris note des informations fournies sur le Plan de travail 2012-2013 relatif à la stimulation du commerce intra-africain et a recommandé au COREP de prendre également note de ces informations et du plan de travail.

Point 3 de l'ordre du jour: Proposition relative aux modalités de convocation des sessions ordinaires de la Conférence de l'Union africaine sur le développement et l'intégration

7. La réunion du Sous-comité du COREP sur les questions commerciales et économiques s'est tenue le 21 mai 2012 à Addis-Abeba (Ethiopie). Elle a examiné, entre autres, le projet de proposition relative aux modalités de convocation des sessions ordinaires de la Conférence de l'Union africaine sur le développement et l'intégration. Elle s'est également félicitée de l'initiative prise par la Commission d'élaborer le projet de proposition, a remercié le Département des Affaires économiques pour la qualité du document et a attiré l'attention sur les questions suivantes:

- la justification de la période proposée (juin / juillet 2013) a été remise en question. Etant donné que le Sommet de janvier ne sera plus consacré aux questions budgétaires et administratives, cela semble être la période idéale pour un tel événement ;

- la proposition selon laquelle le thème de la COMAI V, (Intégration et souveraineté), peut devenir le thème du Sommet a également été remise en question puisque le thème de la COMAI VI sera différent de celui de la COMAI V. À cet égard, il a été convenu que le résultat des réunions de la COMAI soit inclus dans le débat du Sommet sur le développement et l'intégration ;
- la réunion a proposé d'élargir le projet du sous-thème 2 pour y inclure la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux et d'affiner les autres thèmes proposés pour les rendre plus précis ;
- en ce qui concerne le lieu du Sommet sur le développement et l'intégration, la réunion, tout en insistant sur le fait que les Sommets de l'UA doivent être organisés selon la tradition (statu quo), a proposé de procéder aux consultations nécessaires avec les capitales des États membres sur cette question sensible.

8. La réunion a convenu de ce qui suit:

- les États membres doivent consulter leurs capitales sur le projet de document et en particulier sur les questions de lieu et de thème et en informer la Commission au plus tard le 15 août 2012;
- les États membres doivent soumettre à la Commission leurs propositions sur le projet de document;
- la Commission de l'Union africaine doit examiner le document sur la base des contributions des États membres ; et
- convoquer une réunion du Sous-comité du COREP sur les questions commerciales et économiques pour examiner le document ainsi révisé.

Point 4 de l'ordre du jour: Examen d'une demande de soutien de la part du Sous-comité, pour l'inclusion dans l'ordre du jour du Sommet de juillet 2012 d'un point sur le Rapport de la Commission sur la deuxième Conférence de l'UA des Ministres en charge des Ressources minérales tenue du 12 au 16 décembre 2011.

9. La Commission a fait une présentation sur la deuxième Conférence de l'UA des Ministres en charge des Ressources minérales. Cette présentation avait pour objectif de solliciter le soutien du COREP quant à la demande de la Commission pour l'inclusion de ce point dans l'ordre du jour du Sommet de juillet 2012. Le Département s'est engagé à soumettre au COREP les documents mis à jour de cette Conférence ministérielle et le Sous-comité a accepté de recommander l'inclusion du point tel que demandé.

Point 5 de l'ordre du jour: Questions diverses

10. Sous ce point de l'ordre du jour, l'Algérie et la Commission ont confirmé que le rapport de la réunion conjointe UA-ONUDI sur la diversification économique, qui s'est tenue les 4 et 5 juin 2012, sera présenté au Sommet de janvier 2013. Cela n'a pas été possible plus tôt du fait des contraintes de temps et d'ordre logistique.

Point 6 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion

11. Le Président a remercié tous les membres du Sous-comité présents de leur contribution et déclaré la réunion close.

EX.CL/720(XXI) vii

Annexe 1

Original: Anglais

PROJET DE PLAN DE TRAVAIL 2012 - 2013

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone +(251)115517 700 Fax : +(251)115510430

**REUNION CONSULTATIVE DES HAUTS OFFICIELS DU COMITE DE LA
CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT SUR
L'ACCROISSEMENT DU COMMERCE INTRA-AFRICAIN
03 AU 04 AVRIL 2012
ADDIS-ABEBA (ETHIOPIE)**

Doc. : TD/BIAT/cm.1/WP1
Original: English

PROJET DE PLAN DE TRAVAIL 2012 - 2013

PLAN DE TRAVAIL 2012

SOMMAIRE DE RESULTATS FINALS					SOMMAIRE DE RESULTATS IMMEDIATS					SOMMAIRE DES INTRANTS								
	Résultat final attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques		Résultat attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques		Activité		Activités subsidiaires	Budget	Resou rce	Date de conclus.		
1.	Accroissement du développement et de l'intégration économique de l'Afrique	10.% d'augmentation de volume du commerce intra-africain	Rapports annuels de la CUA/CEA/BAD ainsi que les rapports de l'OMC, de la BM, du FMI et de la CNUCED	Les Etats membres et les CER mettront en œuvre les décisions et les initiatives de l'UA	1.1	Politiques de commerce renforcées, formulées et élaborées	Recommandations pertinentes et faites par le consultant sur la voie à suivre	Rapport de la consultance, déposé	Que les recommandations seront acceptées par la CUA et validées par un atelier à être organisé l'année suivante	1.1.1	Mainstream IAT in National Development Strategies	1.1.1.1	Study on mainstreaming IAT at national level	30,000				
1.2					Propositions de politiques, de mécanismes et recommandations pour une facilitation des échanges améliorée	Au moins 2 mécanismes de F'd E finalises et recommandes au EM pour mise en œuvre	Rapports d'état d'avancement des ateliers de Groupes technique de travail sur le droit douanier et les procédures et Rapports du Sous-comité des Directeurs généraux des douanes	Les organes politiques de l'UA adopteront les propositions, les recommandations et les mécanismes de Facilitation des échanges	1.2.1	Harmoniser et simplifier les procédures douanières, la documentation, la réglementation et des approches communes à la Facilitation des échanges	1.2.1.1	Finaliser l'élaboration d'une politique d'interconnectivité des systèmes informatiques douaniers	49,856. (B)	CUA/CEA/MS	Juillet			
														1.2.1.2	Elaborer une nomenclature Tarifaire commune	49,856. (B)	CUA/CEA/MS	Août
															1.2.1.3	Elaborer un Code de conduite africain commun	69,000 (B)	CUA/CEA/MS
												1.2.1.5	Suivre les tendances et les développements en matière de Facilitation des échanges au niveau mondial dans le domaine des douanes	40,000	CUA	En cours		

SOMMAIRE DE RESULTATS FINALS					SOMMAIRE DE RESULTATS IMMEDIATS					SOMMAIRE DES INTRANTS						
Résultat final attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques		Résultat attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques		Activité		Activités subsidiaires	Budget	Resou rce	Date de conclus.	
												1.2.1.6	Organiser un forum sur la Facilitation des échanges	109,595 (B)	CUA/EC	
										1.2.2	Elaborer un cadre pour la conclusion d'un projet d'accord sur les Règles d'origine	1.2.2.1	Etude et suivi sur le travail déjà accompli en matière de R d'O	30,000	CUA	
										1.2.2.2		Elaborer un programme de consultations sur le projet de Protocole sur les Règles d'Origine	0	CUA		
										1.2.2.3		1 ^{ère} réunion du Groupe-Noyau des experts sur les Règles d'origine	110,000	CUA		
										1.2.3	Coordonner les programmes de libéralisation des ZLE y compris celui d'un Marche commun de produits de base	1.2.3.1	Elaborer une étude préféabilité sur une ZEP sur les produits de bases	0	CUA	
										1.2.4	Suivi avec les CER et les EM, des questions de marche intérieur	1.2.4.1	Organiser et tenir des ateliers sur les questions de marche intérieur avec les CER et les Etats membres	32,630 (B)	CUA/CE/EC	?
									1.2.4.2			Organiser un atelier de travail sur l'élaboration de cadres régionaux en matière de commerce des	59,910 (B)	CUA/CE/EC		

SOMMAIRE DE RESULTATS FINALS					SOMMAIRE DE RESULTATS IMMEDIATS					SOMMAIRE DES INTRANTS						
Résultat final attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques		Résultat attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques		Activité		Activités subsidiaires	Budget	Resou rce	Date de conclus.	
												services				
										1.2.5	Suivi des travaux en cours au niveau de la Tripartite	1.2.5.1	Suivre la mise en œuvre des décisions des CER et participation au processus de la Tripartite	40,000	CEI/DAE/CER	
										1.2.6	Coordonner la mise en œuvre du Programme de travail et des activités liées a la Déclaration d'Arusha ET DU Plan d'action sur les produits de base			26,294 (B)	CEI	
										1.2.7	Mettre en place un cadre institutionnel pour une infrastructure de la qualité	1.2.7.1	Mettre a jour et conclure l'étude sur les normes	0	UNIDO / CEA	
												1.2.7.2	Organiser une réunion de validation	70,000	CUA/UNIDO/CEA	
										1.2.8	Améliorer les capacités de l'offre et accroître la compétitivité des produits africains		Organiser et tenir un séminaire	49,844 (B)	CUA/OUNUDI/CEA	Juin
										1.2.9	Renforcer les capacités et pourvoir a l'appui technique dans la gestion des politiques industrielles		Organiser et tenir un atelier	49,844 (B)	CUA/UNIDO/CEA	Sept

SOMMAIRE DE RESULTATS FINALS					SOMMAIRE DE RESULTATS IMMEDIATS					SOMMAIRE DES INTRANTS					
Résultat final attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques		Résultat attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques		Activité	Activités subsidiaires	Budget	Resou rce	Date de conclus.	
										1.2.10	Développement t de chaînes de valeurs régionales pour la promotion de l'agro-business et des agro-industries	75,000(B)	CUA/U NIDO/ CEA	Oct	
										1.2.11	Mettre en place des cadres pour le renforcement des complémentari tés régionales et continentales pour le développement des entreprises	75,000(B)	CUA/U NIDO/ CEA	Nov	
2.	Le cadre de la ZLEC est mis en place	Les principaux pré-requis, les modalités et les mécanismes institutionnels pour le lancement des négociations de la ZLEC mis en place à la date de 2015	Rapports et décisions des décideurs politiques	Progrès réalisés dans les négociations de la Tripartite Indications par un nombre d'EM (Coalition des) qu'ils se joindront à la ZLEC	2.1	Appui au programme de commerce et d'intégration régional et consolidation des acquis au niveau des CER	Les CER intègrent les décisions des Sommets continentaux dans leurs politiques	Rapports consolidés de progrès des CER	Les CER travaillent et coopèrent avec la CUA	2.1.1	Tenir des réunions de coordination sur la libéralisation des programmes des ZLE et tenir des sessions de consultations avec les CER	56,660 (B)	CUA		
										2.1.2	Inventorier régulièrement l'état des lieux et l'évaluation des progrès de chaque CER en matière d'intégration et d'avancement des ZLE		CEI/DA E/CEA		
										2.1.3	Développer une page WEB pour la ZLEC et l'ACIA	0			

SOMMAIRE DE RESULTATS FINALS					SOMMAIRE DE RESULTATS IMMEDIATS					SOMMAIRE DES INTRANTS						
Résultat final attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques		Résultat attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques		Activité		Activités subsidiaires	Budget	Resou rce	Date de conclus.	
										2.1.4		Développer un paquet de soutien pour consolider les ZLE existantes	0			
					2.2	Mécanismes consultatifs établis et fonctionnels	Termes de référence et composition des différents mécanismes convenus	Rapport des réunions soumis	EM, CER et invites participent et s'engagent dans des consultations fructueuses	2.2.1		Réunion de Hauts fonctionnaires	100,000	CEI	3 – 4 April	
										2.2.2		2.2.2.1	Organiser le 1 ^{er} atelier régional pour la région orientale/australe/IGAD	100,000	CUA/CER/CE A/AfD B	
												2.2.2.2	Organiser le 2eme atelier pour la région Nord, central et Ouest	100,000	CUA/CER/CE A/AfD B	
										2.2.3			Elaborer les Termes de référence	0	CEI	May
										2.2.4			Elaborer les Termes de référence	0	CEI	May
										2.2.5			Elaborer les Termes de référence	0	CEI	May
										2.2.6			Co-organiser le Forum du Secteur prive	78,000 (B)	DAE/CEI	Jun/Jul
										2.2.7			Organiser une Table ronde de partenaires afin de mobiliser les ressources	15,000	CUA	April

SOMMAIRE DE RESULTATS FINALS					SOMMAIRE DE RESULTATS IMMEDIATS					SOMMAIRE DES INTRANTS								
	Résultat final attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques		Résultat attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques		Activité	Activités subsidiaires	Budget	Resou rce	Date de conclus.			
3.	Toutes les questions des organes politiques de l'UA, examinées	Nombre de recommandations formulées	Nombre de décisions adoptées	Que les organes considèreront positivement les recommandations et les adopteront pour décision par le Sommet	3.1	Recommandations pour l'examen de toutes les questions, soulevées et élaborées	Projets de décisions par les organes de politiques	Un certain nombre de rapports sur les préoccupations des CER établis	Accord des CER et des EM sur les recommandations proposées	3.1.1	Organiser et tenir la réunion des DG des douanes de la CUA/ du Sous-comité CUA/CER sur la coopération douanier afin de valider le travail accompli dans le domaine de l'organisation des domaines douaniers		108,000 (B)	AU/M S/CER/CEA/Af DB	Oct.			
					3.1.2					Organiser et tenir la Réunion de coordination CUA-CER-CEA-BAD		(B)	DAE					
					3.1.3					Réunion du Sous-comité du Corep sur les Aff. Economiques et de Commerce		3.1.3.1	Organiser et tenir la 1ere réunion			1,500	CEI	Mars
												3.1.3.2	Organiser et tenir la 2 ^{ème} réunion			1,500	CEI	Juin
												3.1.3.3	Organiser et tenir la 3 ^{ème} réunion			1,500	CEI	Oct.
					3.1.4					Conférence des Ministres africains du Commerce (CAMOT VIII)						51,968	CEI	Nov.
					3.1.5					Co-organiser la Conférence des Ministres africains de l'Intégration (COMAI)						130,00 (B)	DAE/CEI	Sept.

SOMMAIRE DE RESULTATS FINALS					SOMMAIRE DE RESULTATS IMMEDIATS					SOMMAIRE DES INTRANTS						
Résultat final attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques		Résultat attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques		Activité		Activités subsidiaires	Budget	Resou rce	Date de conclus.	
										3.1.6	Organiser la réunion du HATC (Comite des Sept7) pour l'examen des questions découlant du Sommet de Janvier				CEI	TBD

PLAN DE TRAVAIL 2013

SOMMAIRE DE RESULTATS FINALS				SOMMAIRE DE RESULTATS IMMEDIATS				SOMMAIRE DES INTRANTS								
	Résultat final attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques		Résultat attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques		Activité	Activités subsidiaires	Budget	Resour ce	Date de conclus	
1.	Accroissement du développement et de l'intégration économique de l'Afrique	10% d'augmentation du volume du commerce intra-africain	Rapports annuels de la CUA/CEA/BAD ainsi que les rapports de l'OMC, de la BM, du FMI et de la CNUCED	Les Etats membres et les CER mettront en œuvre les décisions et les initiatives de l'UA	1.1	Propositions de politiques, de mécanismes et recommandations pour une facilitation des échanges améliorée	Au moins 2 mécanismes de F'd E finalises et recommandes au EM pour mise en œuvre	Rapports d'état d'avancement des ateliers de Groupes technique de travail sur le droit douanier et les procédures et Rapports du Sous-comité des Directeurs généraux des douanes	Les organes politiques de l'UA adopteront les propositions, les recommandations et les mécanismes de Facilitation des échanges	1.1.1	Harmoniser et simplifier les procédures douaniers, la documentation, la réglementation et des approches communes à la Facilitation des échanges	1.1.1.1	Finaliser et valider le Code africain d'éthique douanière	90,594		
												1.1.1.2	Finaliser et valider le projet de Nomenclature Tarifaire commune africaine	89,352		
												1.1.1.3	Sensibiliser et proposer des solutions aux EM sur les défis de l'accession à la Convention de Kyoto Révisée	106,713		
												1.1.1.4	Organiser des initiatives conjointes de renforcement de capacités sur l'intégration régionale avec l'OMD, la BAD et autres partenaires	30,800		
										1.1.2	Mettre en place et opérationnaliser les Postes frontières a guichet unique et la Politique de gestion intégrée des frontières	1.1.2.1	Elaborer des propositions pour la gestion intégrée des frontières et la mise en place de Postes frontières à Guichet unique	123,164		
										1.1.3	Coordonner les programmes de libéralisation des échanges des ZLE y compris celui du Marche commun des produits de base	1.1.3.1	Organiser un atelier CUA/CER sur l'accroissement du commerce intra-africain sur les produits alimentaires	89,352		
										1.1.4	Elaborer un cadre pour la conclusion d'un projet d'accord sur les Règles d'Origine	1.1.4.1	Finaliser et valider le cadre du Protocole sur les Règles d'origine de la ZLEC	89,352		

SOMMAIRE DE RESULTATS FINALS				SOMMAIRE DE RESULTATS IMMEDIATS					SOMMAIRE DES INTRANTS					
Résultat final attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques	Résultat attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques	Activité	Activités subsidiaires	Budget	Resour ce	Date de conclus		
				1.2	Recommandations sur la politique de renforcement des capacités productives en Afrique	Rapport sur les recommandations de politiques	Rapports finals a être transmis avant le début des sessions du COREP	Adoption des recommandations par les organes politiques de l'UA s	1.2.1	Organiser un séminaire sur le renforcement des capacités de l'offre et de la compétitivité des produits africains afin d'accroître le commerce intra-africain	Organiser le 2 ^{ème} séminaire	99,400		
									1.2.2	Organiser un atelier pour promouvoir le développement des PME industrielles afin d'accroître le commerce intra-africain	Organiser l'atelier	94,330		
									1.2.3	Organiser des sessions de renforcement de capacités et pourvoir à l'assistance technique sur la gestion des politiques industrielles afin d'accroître le commerce intra-africain	Organiser et tenir le 2 ^{ème} atelier	100,030		
									1.2.4	Tenir des sessions consultatives sur le programme de cartographie géologique de l'Afrique et l'inventaire des minerais	Organiser et tenir un atelier de formation	99,400		
									1.2.5	Organiser une session consultative [pour la mise en place d'associations spécialisées de producteurs de minerais	Organiser et tenir le 1 ^{er} atelier	126,205		
									1.2.6	Organiser un atelier pour l'élaboration d'un cadre pour l'ajout de valeur aux minerais, et des politiques de commerce et d'investissement afin d'accroître le commerce intra-africain	Organiser et tenir l'atelier	150,000		

SOMMAIRE DE RESULTATS FINALS				SOMMAIRE DE RESULTATS IMMEDIATS					SOMMAIRE DES INTRANTS						
Résultat final attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques	Résultat attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques	Activité	Activités subsidiaires	Budget	Resour ce	Date de conclus			
				1.3	Recommandations de politique visant à encourager les investissements locaux et étrangers dans les secteurs industriels	Rapport sur les recommandations de politiques	Rapports finals a être transmis avant le début des sessions du COREP	Adoption des recommandations par les organes politiques de l'UA s	1.3.1	Organiser des forums d'investissement afin d'encourager les industries qui accroissent le commerce intra-africain		Organiser et tenir l'atelier	130,000		
									1.3.2	Organiser un atelier sur le développement de chaines de valeurs industrielles afin d'accroître le commerce transfrontalier		Organiser et tenir l'atelier	125,000		
									1.3.3	Organiser une session consultative sur les chaines de valeur des minerais, le marketing, la fiscalité, la comptabilité, l'audit et la négociation des contrats		Organiser et tenir l'atelier	150,000		
				1.4	Harmoniser les politiques et les réglementations en matière de commerce	Politiques régionales sectorielles communes développées	Rapports d'avancement et copies des documents de politique	Les CER travaillent et coopèrent avec la CUA	1.4.1	Mettre en place un cadre institutionnel pour une infrastructure sur la Qualité		Organiser et tenir un atelier sur l'élimination des BNT, l'harmonisation des normes et les questions SPS			
									1.4.2	Coordonner la mise en œuvre du programme du Groupe de travail (Task Force) sur les produits de base					
									1.4.3		1.434.1	Entreprendre des études sectorielles sur le commerce des services, mettant l'accent sur le niveau de ce type de commerce en Afrique			
									1.4.4		1.4.4.1	Organiser un atelier sur l'élaboration de cadres régionaux pour le commerce des services			

SOMMAIRE DE RESULTATS FINALS				SOMMAIRE DE RESULTATS IMMEDIATS				SOMMAIRE DES INTRANTS								
Résultat final attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques	Résultat attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques	Activité	Activités subsidiaires	Budget	Resour ce	Date de conclus				
								1.4.5	Intégration des questions de commerce intra-africain dans les stratégies nationales de commerce et de développement	1.4.5.1		Organiser un atelier de validation de l'étude effectuée l'année précédente sur le commerce intra-africain au niveau national				
								1.4.6	Mettre en place un cadre institutionnel pour des infrastructures de qualité	1.4.6.1		Organiser un atelier des parties prenantes				
				1.5	Renforcement du rôle du secteur privé organisé, du secteur privé informel et des femmes dans l'élaboration des politiques commerciales	Aide logistique concrète fournie au Secteur privé en vue de son renforcement	Organisations du secteur privé opérationnelles	Le secteur privé coordonnera ses activités aux niveaux régional et continental et renforcera sa coopération avec l'UA et les CER	156.1	Créer le Conseil africain des affaires	1.6.1.1		Organiser et tenir la réunion inaugurale			
								1.5.2	Mettre en service l'Observatoire du commerce	1.6.1.2		Organiser et tenir la réunion inaugurale				
								1.3.10	Création de centres d'échange d'information commerciale interconnectés							
								1.3.13	Consulter les CER, la BAD et les AEC sur la stimulation du commerce intra-africain			Réunions consultatives				
2.	Établissement du cadre de la ZLEC	Les principaux pré-requis, les modalités et les mécanismes institutionnels mis en place en prévision du lancement de la ZLEC d'ici 2015	Rapports et décisions des décideurs politiques	Progrès accomplis dans les négociations tripartites Indications fournies par un certain nombre d'États membres (coalition de pays volontaires) quant à leur désir de se joindre à la ZLEC	2.1	Soutien au programme sur le commerce et l'intégration régionale et consolidation des acquis au niveau des CER	Les CER intègrent les décisions des sommets continentaux dans leurs politiques	Rapports consolidés des progrès des CER	Les CER collaborent et coopèrent avec la Commission de l'UA	2.1.1			Organiser des réunions de coordination sur la libéralisation des programmes des ZLE			
								2.1.2	Appuyer le programme sur le							

SOMMAIRE DE RESULTATS FINALS				SOMMAIRE DE RESULTATS IMMEDIATS				SOMMAIRE DES INTRANTS							
Résultat final attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques	Résultat attendu	Indicateurs	Moyen de vérification	Postulat/Risques	Activité	Activités subsidiaires	Budget	Resour ce	Date de conclus			
								commerce et l'intégration régionale							
3. Prise en charge de toutes les questions par les organes délibérants de l'UA	recommandations and décisions formulées	Un certain nombre de décisions adoptées par la Conférence	Les organes examineront favorablement les recommandations et les adopteront en vue d'une décision de la Conférence	3.1	Approbation des recommandations pour la prise en charge des questions soulevées	Projets de décisions des organes délibérants	Elaboration par les CER des rapports sur leurs préoccupations	Accord des CER et des EM sur les recommandations proposées.	3.1.1	Directeurs Généraux des douanes/Sous-comité CUA-CER sur la coopération douanière		Organiser et tenir la réunion			
									3.1.2	Réunion de coordination UA-CER-CEA-BAD		Organiser et tenir la réunion			
									3.1.3	Réunions du Sous-comité du COREP sur les affaires économiques et commerciales	3.1.3.1	Organiser et tenir la première réunion	1,500	CEI	
											3.1.3.2	Organiser et tenir la deuxième réunion	1,500	CEI	
											3.1.3.3	Organiser et tenir la troisième réunion	1,500	CEI	
									3.1.5	20ème Conférence des ministres de l'industrie de l'Union africaine (CAMI-20), Appui au Bureau de la Conférence et aux activités qui y sont liées					
									3.1.6	Soutien au Bureau et à l'organisation de la 3ème Conférence des ministres de l'UA en charge du développement des ressources minérales					
									3.1.7	Organisation de la Conférence des ministres du commerce pour examiner les questions de politiques commerciales diverses et mondiales					
									3.1.8	Réunion de l' HATC					
3.1.9															

PROJET DE PROPOSITION

**MODALITES POUR LA CONVOCATION DES SESSIONS ORDINAIRES
DE LA CONFERENCE DE L'UNION SUR LE DEVELOPPEMENT
ET L'INTEGRATION**

Tables des matières

I.	Contexte.....	1
II.	Période proposée pour le lancement	1
III.	Organisation: rôle et relations entre les différentes parties prenantes	1
IV.	Thème proposé pour le Sommet	3
V.	Scénarios possibles des lieux	5
VI.	Conclusion.....	6

I. Contexte

1. Il convient de rappeler que les Ministres africains en charge de l'Intégration ont, lors de leur cinquième session, tenue les 8 et 9 septembre 2011, à Nairobi (Kenya), proposé, dans leur Déclaration adressée aux Chefs d'Etat et de Gouvernement, qu'une des sessions ordinaires de la Conférence de l'Union soit consacrée à l'examen des questions de développement et d'intégration. La 18^{ème} Conférence de l'Union, tenue en janvier 2012, à Addis-Abeba, en Ethiopie, a adopté la Décision historique Assembly/AU/Dec.392 (XVIII), «de consacrer, selon les modalités à élaborer par la Commission, une de ses sessions ordinaires à l'examen des questions de développement et d'intégration», qui permettra désormais à l'Union d'accorder une attention soutenue aux questions de développement et d'intégration.

2. Depuis l'adoption de cette décision historique, la question s'est posée en terme de modalités d'organisation de ce sommet, le thème à examiner lors de ce premier sommet, la manière de sélectionner les thèmes des prochains sommets, le moment où le nouveau format devra prendre effet et la définition du rôle et des relations entre les différents acteurs participant à la mise en œuvre et au suivi du programme d'intégration de l'Afrique. Le présent projet de proposition tente de résoudre certaines des questions susmentionnées en énonçant les modalités proposées pour la mise en œuvre de la décision du Sommet.

II. Période proposée pour le lancement

3. Etant donné que les sommets de l'UA qui se tiennent en janvier sont généralement consacrés aux questions budgétaires et administratives, il est proposé que le nouveau format du sommet soit pris en compte par les sessions des sommets de juin/juillet. Et puisqu'il est déjà convenu que le 19^{ème} Sommet de l'Union africaine prévu à Lilongwe (Malawi) en juin/juillet 2012, portera sur le thème: «Stimuler le commerce intra-africain», en continuation des discussions sur le thème du 18^{ème} Sommet de l'UA, cette période n'a pas été choisie pour lancer le nouveau format du sommet. Il faut également tenir compte du fait que c'est en 2013 que l'Union africaine (UA) célébrera le cinquantième anniversaire de la création de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA). A cet effet, le 21^{ème} Sommet de l'UA devrait être consacré essentiellement aux célébrations du 50^{ème} anniversaire. A la lumière de ce qui précède, il est, par conséquent, proposé que la mise en œuvre du nouveau format du sommet sur les questions de développement et d'intégration soit inauguré par la vingt et unième session du Sommet de l'UA en juin/juillet 2013, avec un thème spécifique.

III. Organisation: rôle et relations entre les différentes parties prenantes

4. Pour l'organisation d'un tel sommet, il est nécessaire de faire participer diverses parties prenantes au processus non seulement de décision sur le thème, mais aussi de

Projet de proposition
Modalités pour la convocation des sessions ordinaires de la
Conférence de l'Union sur le développement et l'intégration

préparation de la documentation nécessaire sur le thème du Sommet, ainsi qu'à d'autres activités préparatoires. Les modalités proposées sont les suivantes:

Rôle	Acteurs	Responsabilités
Département Chef de file	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Département des Affaires économiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le département chef de file responsable des questions relatives à la convocation du Sommet sur les questions de développement et d'intégration
Division de la Coordination	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Division de l'Intégration économique et de la Coopération régionale (EIRCD) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordonner le processus de préparation des sommets sur le développement et l'intégration
Départements et Divisions d'appui	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autres départements sectoriels de l'UA (en fonction du thème et des sous-thèmes convenus) ▪ Secrétaire de la Commission ▪ Bureau du Président ▪ Services du protocole ▪ Unité des transports 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer la documentation appropriée (documents de synthèse, rapports, communications etc.) sur le thème et les sous-thèmes du Sommet, dans leur domaine d'expertise technique ▪ Fournir l'assistance technique, consultative et logistique nécessaire lors de la préparation et des travaux du Sommet
Organe ministériel Chef de file	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conférence des Ministres africains de l'Intégration 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Examiner et approuver le thème et les sous-thèmes proposés pour le Sommet ▪ Convoquer sa conférence ministérielle annuelle sur le thème du Sommet ▪ Soumettre son rapport sur les travaux sur le thème et les sous-thèmes au Sommet de l'UA ▪ Les ministres doivent assister au Sommet
Organes ministériels d'appui	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunions annuelles conjointes de la Conférence des Ministres de l'Economie et des Finances de l'Union africaine (UA) et de la Conférence des Ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) ▪ Les autres organes ministériels (en fonction du thème et des sous-thèmes du Sommet) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire figurer le sous-thème du Sommet à l'ordre du jour de ladite Conférence ▪ Soumettre son rapport sur les travaux sur les sous-thèmes au Sommet de l'Union africaine ▪ Les Ministres devront assister au Sommet
Mécanisme de coordination des CER	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité de Coordination UA-CER-CEA-BAD ▪ Programmation conjointe UA-CER-CEA-BAD 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Examiner et débattre du thème et du sous-thème proposés du Sommet et formuler des recommandations au COMAI, pour examen et approbation
Présentateurs du Sommet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Chefs exécutifs des CER 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un chef exécutif des CER devra présenter un résumé des progrès réalisés dans les CER en ce qui concerne l'intégration, les principaux défis et recommandations, pour examen, par le Sommet. Cela pourrait être fait sur une base rotative.

IV. Thème proposé pour le Sommet

5. Etant donné que l'attention du nouveau format du Sommet portera essentiellement sur les questions de développement et d'intégration, il faudra s'assurer que le thème du Sommet correspond au thème de la Conférence des Ministres africains, qui l'aura précédé. Cette disposition à prendre s'avère importante pour garantir la continuité, la synergie et permettre d'inclure les résultats de la COMAI dans les débats du Sommet. En outre, le thème identifié devrait avoir des liens/corrélation avec les principales questions d'intérêt du Sommet à savoir le développement et l'intégration.

6. A la lumière de ce qui précède, le thème ainsi que les sous-thèmes proposés pour le 21^{ème} Sommet de l'UA sont les suivants:

- **Thème principal: Intégration et Souveraineté:** Le thème de l'intégration et de la souveraineté est inspiré du thème de la COMAI V. Ce sujet a suscité un grand intérêt ainsi qu'un débat d'experts et de ministres sur le rôle de la souveraineté dans le processus d'intégration, et sur la manière de s'en servir pour aider au lieu le processus de l'entraver.

Sous-thème (1) - libérer le potentiel de développement des pays les moins avancés (PMA) et des pays enclavés sans littoral: La question des PMA et des pays enclavés ainsi que celle de la promotion de la transformation économique et du changement de statut défavorisé de plusieurs d'entre eux en tant que PMA et pays enclavés (grâce à l'amélioration de la connectivité de l'infrastructure régionale, l'accès au marché, la facilitation du commerce et la capacité de production pour la diversification et la valeur ajoutée) sont des questions qui ont souvent suscité un débat entre les Ministres de l'Intégration. En outre, mettre l'accent sur ces questions, permettra également à l'Afrique d'examiner en détail le récent Programme d'action des pays les moins avancés pour la Décennie 2011-2020 et la Déclaration d'Istanbul, adoptés tous les deux, à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue en mai 2011, en Turquie.

L'objectif du Programme d'action est d'assurer une croissance économique soutenue et la réduction de la pauvreté pour aider la moitié des PMA à sortir de la catégorie des pays les moins avancés (PMA) d'ici à 2020. Le Programme d'action identifie huit domaines prioritaires, à savoir : la capacité de production, notamment l'infrastructure, l'énergie, la science et la technologie et le développement du secteur privé, l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement rural, le commerce, les produits de base, le développement humain et social, y compris l'autonomisation des femmes; l'examen de l'impact de multiples crises et de défis émergents, tels que le changement climatique; la

mobilisation des ressources financières nécessaires au développement et le renforcement des capacités, et la bonne gouvernance à tous les niveaux. Etant donné que 34 des 49 pays les moins avancés se trouvent en Afrique (le nouvel Etat du Soudan du Sud a fait augmenter la liste de 33 à 34, respectivement), la mise en œuvre du Programme d'action contribuera dans une large mesure à relever les défis du développement auxquels le continent est confronté. Par conséquent, ce sous-thème permettrait au Sommet de réfléchir sur la manière dont l'Afrique envisage la mise en œuvre du Programme d'action.

Sous-thème (2) - Libre circulation des personnes (questions relatives aux passeports et visas): La libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux est une composante essentielle dans la mise en place d'un Marché commun africain. Même si le processus d'intégration africaine est en train d'attendre certains de ces objectifs en ce qui concerne les étapes importantes du Traité d'Abuja, la libre circulation dans les CER, notamment des personnes, et au niveau continental, devient une question centrale aussi bien en théorie qu'en pratique. De toutes les libertés, la libre circulation des personnes est la plus difficile à réaliser et la moins souhaitable à concéder pour certains Etats membres. Le développement de la libre circulation des biens, des services et des capitaux dans l'économie mondiale nécessite un développement similaire de la libre circulation des personnes, notamment sur le continent africain pour améliorer la compétitivité du continent, car elle contribue à promouvoir un environnement propice aux affaires.

Cependant, la libre circulation en général et la libre circulation des personnes en particulier, s'améliore lentement dans certains pays et régions, en ce qui concerne notamment la reconnaissance des passeports diplomatiques africains et l'assouplissement des restrictions sur les visas pour certaines catégories de personnes et, ou de professionnels. Bien que certaines CER aient réalisé des progrès notables dans le domaine de la libre circulation, il semble que l'on n'accorde pas assez d'importance à la question de la libre circulation des personnes. En Afrique, il est nécessaire de bien comprendre ce que signifie la libre circulation des personnes pour le développement, la réduction de la pauvreté, la création de richesses et la transformation de la structure des économies du continent. Il est indubitable que la libre circulation des personnes a un impact sur le développement, mais il est nécessaire d'envisager le changement le plus avantageux que doivent mettre en place les Etats membres pour réduire les obstacles à la migration, libéraliser la mobilité des personnes, afin d'assurer la protection sociale pour les migrants et harmoniser les domaines appropriés à la libre circulation des personnes.

- **Développement et Intégration:** Etant donné que le nouveau format du sommet sera organisé avec un accent particulier sur le développement et

l'intégration, il est souhaitable que ces questions soient le thème principal d'un tel sommet.

Sous-thème – post-OMD : Le nouveau format du Sommet ne sera lancé qu'en 2013, date très proche du délai fixé pour la réalisation des OMD en 2015. Le fait d'avoir ce sous-thème à l'approche de la date butoir de la réalisation des OMD pourrait permettre à l'Afrique, de se pencher sur le Programme post-OMD et sur la manière dont elle entend concevoir et définir ce programme, en ce qui concerne les priorités de développement de l'Afrique. Ceci peut être très important, étant donné que le programme actuel a été élaboré lorsque l'Union africaine n'existait pas encore et que certains le considèrent comme une initiative de l'extérieur. Les réflexions de l'Afrique sur le Programme post-OMD aideraient énormément à formuler des indicateurs qui sont plus pertinents dans le contexte africain.

V. Scénarios possibles du choix des lieux

7. Alors que l'Afrique et l'Union africaine entrent dans la deuxième Décennie du 21^{ème} siècle, avec un nouveau format de Sommet, adopté lors du 18^{ème} Sommet de l'Union africaine, cet esprit d'innovation et de changement pourrait également être élargi aux lieux où se tiendraient les Sommets de juin/juillet sur le développement et l'intégration pour promouvoir le renouveau, la modernité et la transition économique de l'Afrique, avec un impact spécifique sur son développement par le processus d'intégration.

8. A cet égard, un certain nombre de scénarios sont présentés sur les lieux où pourraient se tenir les Sommets de l'Union africaine sur les questions de développement et d'intégration.

Premier Scénario: Une capitale accueillant régulièrement les Sommets de Juin / Juillet

9. Ce scénario se compose de deux options possibles:

- a) **Première Option:** Une capitale d'Afrique pourrait être identifiée pour accueillir régulièrement le Sommet, avec l'identification, par les Etats membres eux-mêmes, du pays spécifique et de sa capitale. L'avantage de cette formule est que la ville africaine sélectionnée sera associée en Afrique et au niveau international, au lieu où sont convoqués les sommets de l'Union africaine consacrés aux questions de développement et d'intégration, comme c'est le cas à Davos en Suisse, connue au niveau international comme étant le lieu où se tient le Forum économique mondial.

La sélection de la capitale doit se faire selon un ensemble de critères de développement tels que le pays hôte ayant l'infrastructure adéquate (routes,

hébergement et services de conférence, services financiers et ressources humaines) pour accueillir un sommet du genre chaque année. D'autres critères pourraient être le PIB soutenu et excellent par habitant au cours des cinq dernières années, un pays stable, pacifique et démocratique. Le choix de la ville doit viser à faire valoir les progrès de développement, le renouveau de la modernisation de l'Afrique au cours de la dernière décennie. Tout pays qui, aux termes de consultations, répondrait aux critères susmentionnés pourrait être sélectionné.

- b) Option 2:** Tous les trois (3) ou cinq (5) ans, un pays africain sera choisi sur une base concurrentielle, pour accueillir le Sommet pour cette période, selon les critères susmentionnés. L'avantage est que ce procédé pourrait encourager les pays africains à accélérer et à soutenir leur développement et leur progrès économique. A l'instar de la compétition engagée pour accueillir les Jeux olympiques ou la Coupe du Monde, les pays devraient entrer en compétition et montrer leur capacité à accueillir le Sommet pour la période spécifiée. Les Etats membres voteraient alors pour le pays dont ils pensent qu'il doit abriter le prochain sommet. Un tel processus pourrait également ouvrir de nouvelles opportunités d'investissement et attirer de nouvelles formes d'investissement à l'intérieur et à l'extérieur du continent.

Deuxième scénario: la rotation sur une base régionale

10. Chaque année, le Sommet de juin/juillet pourrait être accueilli sur la base d'une rotation régionale. Cela donnerait à chaque région ainsi qu'aux CER de ces régions l'occasion de participer à l'accueil de ces sommets, de mettre en valeur et de promouvoir chaque année, l'événement dans leurs régions. Cela permettrait également aux régions et aux CER d'abriter l'un des deux sommets qui se tiennent deux fois par an.

Troisième scénario: Le Statu Quo

11. Maintenir le statu quo d'un pays africain qui se propose chaque année d'accueillir le Sommet de juin/juillet, selon la pratique en cours.

VI. Conclusion

12. Le présent document a tenté de présenter les propositions sur les modalités pour la mise en œuvre de la décision de la dix-huitième session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine de consacrer une de ses sessions ordinaires aux questions de développement et d'intégration. La tenue régulière de cette Conférence aura pour objet de s'assurer que les efforts d'intégration régionale et continentale, de même que d'autres efforts de développement de l'Afrique bénéficient des directives politiques de tous les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine; encourageant ainsi, l'appropriation

et le leadership du programme de développement et d'intégration entre les Chefs d'État et de gouvernement et l'ensemble des populations africaines.

13. Ce sommet permettra également aux CER, d'informer au plus haut niveau, tous les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, de leurs activités, réalisations et résultats en matière d'intégration et de développement, les faisant participer pleinement ainsi à l'appropriation des processus des sommets de l'Union africaine. Cela renforcera également la prise de responsabilité dans processus d'intégration par les CER, vis à vis de l'ensemble des 54 Etats membres africains et non de leurs Etats membres seulement.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2012

Report of sub-committee on economic and trade matters

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4183>

Downloaded from African Union Common Repository